



LE MAG'

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION **BÉTHUNE-BRUAY, ARTOIS LYS ROMANE**

SEPTEMBRE 2020

DÉCOUVREZ VOS NOUVEAUX ÉLUS COMMUNAUTAIRES

#4-7



**FONDS
EUROPÉENS**
100 000 euros
pour les projets
en milieu rural
#8



ENTREPRENEURS
S'enrichir de
l'expérience des autres
#9



PATRIMOINE
Un week-end pour
le redécouvrir
#14-15

RETOUR SUR

l'actualité de la Communauté d'Agglomération

UN BEL ÉTÉ SUR LE TERRITOIRE DE L'AGGLO

La tête dans les nuages à la ferme de Bajus

La base de sports aériens ultra-légers de Bajus a accueilli des jeunes du territoire (Labeuvrière, Calonne-Ricouart) dans le cadre de ses mini-camps estivaux. Ces séjours scientifiques sont proposés chaque année en partenariat avec d'autres structures : sur cette photo, le Model air club d'Artois initie les adolescents au pilotage radiocommandé.



À Beuvry, la base nautique fait des heureux

Comme son nom l'indique, la base nautique beuvrygeoise a permis aux amateurs de pratiquer différents sports d'eau (canoë, kayak, stand up paddle, etc.). Mais pas seulement : des activités de plein air y sont aussi déclinées (tir à l'arc, escalade, disc golf, course d'orientation, etc.). De quoi faire le bonheur de toute la famille !

La Cité des Électriciens surprend petits et grands

Que l'on soit ou non passionné d'histoire et d'architecture, on ne peut qu'apprécier un détour par la Cité des Électriciens de Bruay-La-Buissière. Ce site patrimonial unique en son genre est resté ouvert tout au long de l'été.





Se détendre autour du lac nœuxois

Cet été au stade nautique de Loisinord, à Nœux-les-Mines, des animations ont été mises en place dans le cadre d'un réveil sportif matinal. Course d'orientation, disc golf, athlétisme ou encore hockey sur gazon ont aussi rythmé la période estivale.



Un bol d'air dans les jardins de Geotopia

Du côté de la Maison de la nature de Mont-Bernanchon, la saison estivale est toujours propice aux animations familiales. Geotopia a ainsi rassemblé enfants et adultes autour de temps forts à la fois ludiques et pédagogiques.

SOMMAIRE

SEPTEMBRE 2020

ACTUALITÉS

Nouveau Conseil, nouveau Président, nouvelle équipe	#4-7
Le Président et les Vice-président(e)s	#4
Les conseiller(e)s délégué(e)s	#5
Vos élus communautaires	#6-7
Fonds LEADER : on vous aide à ouvrir boutique	#8
Le Permis de louer, un gage de sérénité pour les locataires	#8

ÉCONOMIE

Un réseau d'appui aux entrepreneurs en construction	#9
Ins@v passe à la vitesse supérieure	#10
Le groupe chinois Yutong choisit LogisterrA26	#10
Le Parc des industries Artois-Flandres, site industriel clés en main	#10

ENVIRONNEMENT

On a testé pour vous : Dis, comment on fabrique la pluie ?	#11
La mare, un habitat riche en biodiversité	#12
Les chantiers d'assainissement en cours	#12
Participez au Salon du réemploi et de la réparation	#12

LOISIRS

Une Smob unique vous attend !	#13
Du sport toute l'année pour les 6-14 ans	#13
Dans vos agendas	#13
JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE : LAISSEZ-VOUS GUIDER	#14-15
Visites guidées et jeu de piste à Labanque	#14
Visite-lecture inédite à la Donation Kijno	#14
La Cité des Électriciens choisit les jeux d'antan	#15
L'Office de tourisme propose de nouvelles visites	#15
Visitez la Tour Saint-Ignace	#15

Communauté d'Agglomération de Béthune-Bruay, Artois Lys Romane LE MAG' - Le magazine d'information de votre Communauté d'agglomération

Hôtel communautaire, 100, avenue de Londres, CS 40548 - 62411 Béthune Cedex - Tel : 03 21 61 50 00
Courriel : contact@bethunebruay.fr

Directeur de la publication : Olivier Gacquerre. Directrice de la rédaction : Marion Blanquart. Conception : Service communication.

Photos : Service communication sauf mentions contraires.

Mise en page : Avantmidi - www.avantmidi.fr

Impression : Imprimerie Mordacq, ZI du Petit-Neufpré, 62120 Aire-sur-La-Lys. Distribution : Adrexo Béthune.

Tirage : 115 300 exemplaires. ISSN : 2553-4203.

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE.

AGGLOMÉRATION

NOUVEAU CONSEIL, NOUVEAU PRÉSIDENT,

À la suite des élections municipales, le conseil communautaire de la Communauté d'agglomération a été renouvelé. Le 8 juillet, les 152 conseillers communautaires ont procédé à l'élection du Président et des 15 Vice-président(e)s de l'Agglomération. 21 conseiller(e)s délégué(e)s ont également été désigné(e)s pour mettre en œuvre les projets de l'Agglomération. Faites la connaissance de vos nouveaux élu(e)s !

PRÉSIDENT :



Olivier Gacquerre
Béthune

VICE-PRÉSIDENT(E)S :



Maurice Leconte
Houchin
1^{er} Vice-président
en charge de la ruralité, de l'agriculture et de l'alimentation



Stève Bossard
Billy-Berclau
2^e Vice-président
en charge du développement économique, de l'emploi et de la transition numérique



Corinne Laversin
Hinges
3^e Vice-présidente
en charge du foncier et de l'urbanisme



Jacky Lemoine
Divion
4^e Vice-président
en charge des ressources humaines et de la formation des élus



Raymond Gaquère
La Couture
5^e Vice-président
en charge de l'assainissement, de l'hydraulique, de la gestion des eaux pluviales urbaines et de la lutte contre les inondations



Philippe Scaillierez
Labourse
6^e Vice-président
en charge de l'eau potable



Philibert Berrier
Auchel
7^e Vice-président
en charge de l'accompagnement technique des communes du territoire Ouest



Bernard Delelis
Gonnehem
8^e Vice-président
en charge de l'accompagnement technique des communes du territoire Nord



Julien Dagbert
Barlin
9^e Vice-président
en charge de la culture et de l'éducation populaire



David Thellier
Isbergues
10^e Vice-président
en charge de l'aménagement et de l'attractivité du territoire



Hervé Deroubaix
Robecq
11^e Vice-président
en charge des finances, du contrôle de gestion et de la commande publique



Virginie Souilliant
Gosnay
12^e Vice-présidente
en charge de la santé et de l'action sociale



Alain De Carrion
Vermelles
13^e Vice-président
en charge de l'accompagnement technique des communes du territoire Est



Ludovic Idziak
Calonne-Ricouart
14^e Vice-président
en charge de l'environnement et du Plan climat air énergie territorial



Léléo Pédrini
Camblain-Châtelain
15^e Vice-président
en charge de l'accompagnement technique des communes du territoire Sud

NOUVELLE ÉQUIPE

LES CONSEILLER(E)S DÉLÉGUÉ(E)S



Dominique Delecourt
Cuinchy

Conseiller délégué en charge du schéma de mutualisation des services



Grégory Debas
Annezin

Conseiller délégué en charge des commerces et de l'artisanat



Pierre-Emmanuel Gibson
Béthune

Conseiller délégué en charge de la collecte et de la valorisation des déchets, et des équipements communautaires associés



Alain Delannoy
Lapugnoy

Conseiller délégué en charge de l'action partenariale et de l'optimisation des recettes et dépenses



Jean-Michel Dupont
Douvrin

Conseiller délégué en charge du lien avec les universités, des ports fluviaux, des zones d'activités économiques et des pépinières d'entreprises



Didier Depaeuw
Guarbecque

Conseiller délégué en charge de l'aménagement rural



Rosemonde Mullet
Ecquedecques

Conseillère déléguée en charge de l'accès au droit et de la prévention de la délinquance



Pierre Selin
Ham-en-Artois

Conseiller délégué en charge du Centre intercommunal d'action sociale



Marie-Claude Duhamel
Mont-Bernanchon

Conseillère déléguée en charge de la jeunesse et de la petite enfance



Danielle Mannesiez
Rebueve-Ranchicourt

Conseillère déléguée en charge de l'administration générale et des moyens généraux



Dominique Hennebelle
Sailly-Labourse

Conseiller délégué en charge des Centres de premières interventions



Emmanuelle Debusne
Haillicourt

Conseillère déléguée en charge du handicap et de l'accessibilité, et de la lutte contre la fracture numérique



Gérard Ogiez
Fouquereuil

Conseiller délégué en charge de l'aménagement et de l'entretien des cours d'eau



Nadine Lefebvre
Beuvry

Conseillère déléguée en charge du logement et du PLH (Plan local de l'habitat)



Bertrand Cocq
Norrent-Fontes

Conseiller délégué en charge de la gestion des fonds de concours



Odile Leclercq
Beugin

Conseillère déléguée en charge de la fourrière-refuge pour animaux



Sylvie Meyfroidt
Vendin-lès-Béthune

Conseillère déléguée en charge de l'Économie sociale et solidaire



Éric Edouard
Marles-les-Mines

Conseiller délégué en charge de la Politique de la Ville



Alain Ducrocq
Witternesse

Conseiller délégué en charge de l'accueil des gens du voyage



Bruno Chrétien
Verquigneul

Conseiller délégué en charge de la mobilité durable



Philippe Drumez
Cambrin

Conseiller délégué en charge du sport

AGGLOMÉRATION

VOS ÉLU(E)S AU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Le Conseil communautaire est composé de 152 conseiller(e)s élu(e)s, retrouvez ci-dessous la liste complète des représentant(e)s par commune.

Le nouveau conseil communautaire a été installé à Verquigneul le 8 juillet 2020.

ALLOUAGNE

André HENNEBELLE

AMES

Marcel COCQ

AMETTES

Michèle DELEPINE

ANNEQUIN

Yves DUPONT

ANNEZINGrégory DEBAS
Céline TOMMASI**AUCHEL**Philibert BERRIER
Véronique CLERY
Marie-Pierre HOLVOET
Michel VIVIEN**AUCHY-AU-BOIS**

Jean-François DELPLACE

AUCHY-LES-MINESJoëlle FONTAINE
Jean-Michel LEGRAND**BAJUS**

Jean-Pierre CLEMENT

BARLINJulien DAGBERT
Isabelle WILLEMANT
Gérard DUMONT**BÉTHUNE**Olivier GACQUERRE
Pierre-Emmanuel GIBSON
Amel GACQUERRE
Stéphane SAINT-ANDRÉ
Annie BOULART
Ginette LOISEAU
Bertrand BARRE
Patrick PERRIN
Hakim ELAZOUZI
Maryse BERTOUX
Francis CORDONNIER
Alice CARON MORIVAL**BEUGIN**

Odile LECLERCQ

BEUVRYArnaud FIGENWALD
Nadine LEFEBVRE
Emmanuelle LEVEUGLE
Gaëtan VERDOUCQ**BILLY-BERCLAU**Steve BOSSART
Dorothee MOYAERT**BLESSY**

Jean-Marc FURGEROT

BOURECQ

Alain BARROIS

BRUAY-LA-BUISSIÈRELudovic PAJOT
Sandrine PRUD'HOMME
Jean-Pierre PRUVOST
Lysiane BERROYEZ
Robert MILLE
Élodie BEUGIN
Fabrice MAESELEE
Émilie BOMMART
Bernard CAILLIAU
Chloé HOUYEZ**BURBURE**

René HOCQ

BUSNES

Franck HANNEBICQ

CALONNE-RICOUARTAnnie-Claude CARINCOTTE
Ludovic IDZIAK**CALONNE-SUR-LA-LYS**

Dominique QUESTE

CAMBLAIN-CHÂTELAIN

Lélio PEDRINI

CAMBRIN

Philippe DRUMÉZ

CAUCHY-À-LA-TOUR

Jacques FLAHAUT

CAUCOURT

Danièle PHILIPPE

CHOCQUES

Yvon MASSART

CUINCHY

Dominique DELECOURT

DIÉVAL

Jean NEVEU

DIVIONKarine BLOCH
Émeline DELPLANQUE
Jacky LEMOINE**DOUVRIEN**Jean-Michel DUPONT
Ewa VIVIER**DROUVIN-LE-MARAIS**

Catherine DECOURCELLE

ECQUEDECQUES

Rosemonde MULLET

ESSARS

Gérard MALBRANQUE

ESTRÉE-BLANCHE

Bernard DELETRÉ

ESTRÉE-CAUCHY

Dorothee OPIGEZ

FERFAY

Line GAROT

FESTUBERT

Jean-Marie DOUVRY

FOUQUEREUIL

Gérard OGIEZ

FOUQUIÈRES-LÈS-BÉTHUNE

Jean-Paul SEULIN

FRESNICOURT-LE-DOLMEN

Dany CLAIRET

GAUCHIN-LE-GAL

Dominique VOISEUX

GIVENCHY-LÈS-LA-BASSÉE

Jacques HERBAUT

GONNEHEM

Bernard DELELIS

GOSNAY

Virginie SOUILLIART

GUARBECCQUE

Didier DEPAEUW

HAILLICOURTEmmanuelle DEBUSSE
Gérard FOUCAULT



HAINES

Nicole DELHAYE
Frédéric WALLET

HAM-EN-ARTOIS

Pierre SELIN

HERMIN

Franck GLUSZAK

HERSIN-COUPIGNY

Jean-Pierre BÈVE
Ludivine RUS

HESDIGNEUL-LÈS-BÉTHUNE

Maurice LECOMTE

HINGES

Corinne LAVERSIN

HOUCHIN

Maurice LECONTE

HOUDAIN

Isabelle LEVENT
Daniel LEFEBVRE
Daniel DEWALLE

ISBERGUES

David THELLIER
Marie-Paule CLAREBOUT
Éric HEUGUE
Thierry DISSAUX

LA COMTÉ

Joëlle ALLEMAN

LA COUTURE

Raymond GAQUÈRE

LABEUVRÈRE

Jacky BERTIER

LABOURSE

Philippe SCAILLIEREZ

LAMBRES-LÈS-AIRE

Denis PRÉVOST

LAPUGNOY

Alain DELANNOY

LESPESES

Arnaud PICQUE

LIÈRES

Philippe RAOULT

LIETTRES

Dominique ANSEL

LIGNY-LÈS-AIRE

Alain SGARD

LILLERS

Michel DASSONVAL
Maryse MARGEZ
Régine MERLIN
Christophe FLAJOLLET

LINGHEM

Marcel BLONDEL

LOCON

Bertrand LELEU

LORGIES

Hervé BRAND

LOZINGHEM

Marie-Josèphe DELANNOY

MAISNIL-LÈS-RUITZ

Marcel PRUVOST

MARLES-LES-MINES

Éric EDOUARD
Karine TOURSEL

MAZINGHEM

Claudette MATTON

MONT-BERNANCHON

Marie-Claude DUHAMEL

NEUVE-CHAPELLE

Tanguy ROBIQUET

NÈUX-LES-MINES

Francis NOREL
Karine GAUTHIER
Serge MARCELLAK
Jeanine PROOT
Jacques SWITALSKI

NORRENT-FONTES

Bertrand COCQ

NOYELLES-LÈS-VERMELLES

Bruno TRACHE

OBLINGHEM

Christophe DESQUIRET

OURTON

Guy CANLERS

QUERNES

Patrick VERWAERDE

REBREUVE-RANCHICOURT

Danielle MANNESSIEZ

RELY

Jean-Marie MACKÉ

RICHEBOURG

Jérôme DEMULIER

ROBECQ

Hervé DEROUBAIX

ROMBLY

Jasmine LOISON

RUITZ

Jean-Pierre SANSEN

SAILLY-LABOURSE

Dominique HENNEBELLE

SAINT-FLORIS

Guy BOUVART

SAINT-HILAIRE-COTTES

Freddy DEFEBVIN

SAINT-VENANT

André FLAJOLET

VAUDRICOURT

Jean-François JURCZYK

VENDIN-LÈS-BÉTHUNE

Sylvie MEYFROIDT

VERMELLES

Alain DE CARRION
Karine FLAHAUT

VERQUIGNEUL

Bruno CHRÉTIEN

VERQUIN

Thierry TASSEZ

VIEILLE-CHAPELLE

Jean-Michel DESSE

VIOLAINES

Jean-François CASTELL

WESTREHEM

Gilles TAILLY

WITTERNESSE

Alain DUCROCQ

AGGLOMÉRATION

FONDS LEADER : ON VOUS AIDE À OUVRIR « BOUTIQUE »

Avec les fonds européens Leader, le Groupe d'action local Lys Romane a déjà donné une impulsion financière à 18 projets. Aujourd'hui, il reste des fonds pour la création et le développement d'activités en milieu rural. C'est le moment de vous manifester. Voici un rappel sur les conditions d'éligibilité.



Le développement des circuits courts fait partie des initiatives susceptibles de bénéficier des fonds européens Leader.

Les fonds européens Leader ont vocation à subventionner des projets portés par des structures privées comme publiques. La condition majeure pour y prétendre est de proposer un projet innovant et profitable à au moins une des 35 communes rurales de la Lys Romane*. Par ailleurs, il est indispensable que le porteur de projet joigne à son dossier le soutien déjà affirmé d'un ou plusieurs autres financeurs publics (État, Région, Département et autres collectivités). Parmi les projets aujourd'hui programmés, menés par les communes, on compte l'achat de broyeurs à végétaux, l'installation de pompes à chaleur ou de panneaux photovoltaïques, l'aménagement de liaisons douces, la restauration de petits ouvrages hydrauliques ou encore d'éléments de patrimoine non classés. Du côté des entreprises privées, le Groupe d'action local (GAL) Lys Romane a accompagné la demande de financement d'engins indispensables à la création de la société REA-TP (travaux publics) à Mazinghem et soutenu l'implantation d'une plateforme (et ses aménagements paysagers) de 15 bornes de recharge pour véhicules électriques pour le Service polyvalent d'aide et de soins à domicile (SPASAD) à Rely.

*Allouagne, Ames, Amettes, Auchy-au-Bois, Blessy, Bourecq, Burbure, Busnes, Calonne-sur-la-Lys, Ecquedecques, Estrée-Blanche, Ferfay, Gonnehem, Guarbecque, Ham-en-Artois, Isbergues, Lambres, Lespesses, Lières, Liettes, Ligny-lès-Aire, Lillers, Lingham, Mazinghem, Mont-Bernanchon, Norrent-Fontes, Quernes, Rely, Robecq, Rombly, Saint-Floris, Saint-Hilaire-Cottes, Saint-Venant, Westrehem, Witternesse.

100 000 euros disponibles. – À l'heure actuelle, il reste des fonds mobilisables pour des projets participant au dynamisme économique des communes rurales. Ils pourraient être consacrés, par exemple, à la création de commerces et de services de proximité, au développement des circuits courts, à la modernisation numérique d'entreprises ou à leur adaptation à un mode de gestion écoresponsable, ou encore au développement d'activités touristiques...

Faites accompagner votre projet... – Vous pourriez peut-être obtenir une subvention. Afin de vérifier que votre idée répond aux critères d'éligibilité, d'affiner votre projet pour le rendre opérationnel, d'en étudier le coût prévisionnel et d'identifier les possibilités de financements, dont les cofinancements européens, prenez contact avec l'équipe du GAL Lys Romane. Et profitez d'un accompagnement personnalisé, étape par étape.

> **Contact : alexandre.hermant@bethunebruay.fr**
(T) 03 21 54 65 36

ANNEQUIN, BÉTHUNE, LILLERS

LE PERMIS DE LOUER, UN GAGE DE SÉRÉNITÉ POUR LES LOCATAIRES

Depuis septembre 2018, l'Agglomération a mis en place ce dispositif pour lutter contre l'habitat indigne.



Le dispositif du Permis de louer permet de lutter contre l'habitat indigne.

Instauré à titre expérimental dans un premier temps, il oblige actuellement les propriétaires dans certains quartiers des villes de Lillers, Annequin et Béthune à disposer d'un permis de louer avant de mettre leur(s) bien(s) en location. Cette démarche offre une meilleure garantie aux nouveaux locataires de disposer d'un logement dans le respect des normes de confort. L'extension du dispositif à 9 communes supplémentaires, initialement prévue

à l'été 2020, est pour le moment repoussée (cf. Le Mag de mars 2020). Le Mag vous informera dans ses colonnes de la date d'application aux nouvelles communes. Le permis de louer reste néanmoins toujours en vigueur dans les quartiers concernés de Lillers, Annequin et Béthune.

> **Plus d'informations sur le permis de louer (adresses concernées, démarche complète) :**
www.bethunebruay.fr/permisdelouer

À NOTER

Propriétaire bailleur, vous devez commencer par remplir un dossier (constitué d'un formulaire CERFA complété de diagnostics techniques), puis votre logement sera visité par l'équipe en charge du permis de louer dans votre ville, afin de déterminer si le logement peut être loué, ou s'il doit subir des travaux d'amélioration, avant toute décision de location.

AGGLOMÉRATION

UN RÉSEAU D'APPUI AUX ENTREPRENEURS EN CONSTRUCTION

La Communauté d'agglomération accompagne depuis de nombreuses années les porteurs de projets en Économie sociale et solidaire (ESS). Conseils, formations, soutien financier, suivi du développement : tout au long de l'élaboration du projet, il apparaît que ces porteurs rencontrent souvent les mêmes problématiques...



Apporter, ensemble, des solutions aux problèmes rencontrés par les porteurs de projets (recherche de financement, ressources humaines, fonctionnement quotidien, etc.), tel est l'un des objectifs du réseau d'appui.

L'idée a donc germé de favoriser des échanges, pour faire bénéficier les candidats à la création d'entreprise de l'expérience des autres... Elle prend aujourd'hui la forme d'un réseau d'appui, grâce au FEDER ITI*, un fonds européen qui permet de développer des initiatives innovantes.

À la suite d'un appel à projets, c'est le club des entrepreneurs de l'ESS du territoire qui a été retenu pour mettre en œuvre ce réseau et l'animer. Il compte déjà des membres actifs, avec une dynamique engagée (cf. le Mag novembre 2019), ce qui devrait permettre d'accélérer la mise en place de ce nouveau réseau d'appui.

Vous avez quelque chose à apporter au réseau ?

Vous avez des compétences, des connaissances dans un domaine en particulier

pour aider les entrepreneurs ? Vous avez de l'expérience, un savoir-faire, quel qu'il soit, dans la gestion d'entreprises ou de projet, en Économie sociale et solidaire ? Vous souhaitez les partager de manière bénévole ?

Vous souhaitez profiter de ce réseau ?

Vous êtes un acteur de l'Économie sociale et solidaire, une TPE, un porteur de projet ? Vous êtes intéressé par le partage d'expérience, les échanges de pratiques ? Rejoignez ce nouveau réseau d'appui !

*ITI : Investissements Territoriaux Intégrés

> Pour plus d'informations, contactez le service développement économique de la Communauté d'agglomération au 03 21 61 49 00 ou deveco@bethunebruay.fr

LE RÉSEAU D'APPUI VU PAR



Pierre-Alain Bétrémieux, président du Club des entrepreneurs de l'ESS

« Ce réseau est avant tout un outil pour créer du lien entre des nouveaux porteurs de projets, des structures relevant de l'ESS, et pourquoi pas des structures du secteur marchand. Il s'inscrit dans la démarche globale du club de faire connaître l'ESS au grand public par des ateliers, des rencontres. La finalité ? Créer un réseau afin de développer de plus en plus de structures de l'ESS sur le territoire et, pour le club, recruter de nouveaux adhérents. »

UNE DÉMARCHE TOURNÉE VERS LES QUARTIERS PRIORITAIRES... MAIS PAS SEULEMENT

Le fonds FEDER ITI* vise à développer des initiatives innovantes dans les quartiers prioritaires... mais pas uniquement. Dans ce cadre, le réseau d'appui aux entrepreneurs devra compter des acteurs localisés dans les quartiers QPV (Politique de la Ville), ou menant des actions dans ces quartiers. Cependant, tous les porteurs de projets, TPE (Très petites entreprises) ou habitants du territoire, peuvent prendre part aux échanges du réseau.

BARLIN

INS@V PASSE À LA VITESSE SUPÉRIEURE

L'entreprise de dépannage électroménager fait construire ses propres locaux dans le parc Actigreen.

Christophe Ferla n'a qu'à traverser la route pour déménager ! Le dirigeant d'ins@v, son épouse Valérie et les trois techniciens qu'ils emploient s'installeront dans des locaux flambant neufs d'ici la fin de l'année.

Spécialisé dans le dépannage électroménager toutes marques, Christophe Ferla a lancé son activité en 2009... dans son garage, à Billy-Berclau ! Faute de place, trois ans plus tard l'artisan décide de poursuivre l'aventure dans la zone Actigreen de Barlin : « La Communauté d'agglomération propose des tarifs accessibles ». Après avoir loué un atelier neuf à l'Agglomération, le chef d'entreprise lui achète un terrain situé juste en face, et fait sortir de terre ses propres locaux. Il y disposera de plus



L'équipe de Christophe Ferla s'installera dans un bâtiment neuf dès cet automne.

de place pour réparer et stocker appareils électroménagers, pièces détachées et autres produits d'entretien. Et, dans un second temps, il envisage d'ouvrir un point-relais pour les gros colis.

Un service complet

Cet investissement de plus de 300 000 euros, c'est celui d'une vie pour Christophe Ferla et sa famille. Les clés de ce succès ? Le travail, le sérieux et la proximité. « Quand on va chez les clients – de Béthune à Lille en passant par Arras, Douai, Saint-Omer et Hazebrouck –, on assure un service complet.

Si on peut réparer, on le fait. Sinon, on propose du matériel neuf garanti constructeur pendant 3 ans. On vend, si besoin on prête, et on installe ». Il espère renforcer son équipe avec un technicien électroménager et frigoriste. À bon entendre !

> Ins@v, parc Actigreen de Barlin,
(T) 09 82 47 70 98 / contact.insav@bbox.fr

Vous cherchez un local ?

Contactez le service développement économique de l'Agglomération au 03 21 61 49 00.

LABOURSE

LE GROUPE CHINOIS YUTONG CHOISIT LOGISTERRA26

L'entreprise TWV accueille Yutong bus depuis la zone LogisterrA26 gérée par la Communauté d'agglomération.

Spécialisé dans la fabrication de bus électriques, le groupe Yutong ambitionne de développer son activité en Europe. Le 29 juillet, Olivier Gacquerre, Président de la Communauté d'agglomération, Steve Bossart, vice-président en charge du développement économique, et Jean-Michel Dupont, conseiller délégué aux zones d'activités économiques, sont allés à la rencontre de Du Jingjun, directeur de

Yutong Europe, et Walter Charpentier, PDG de TWV. Ce dernier accueille désormais le groupe chinois dans ses locaux lensois, où Yutong installe son centre logistique de pièces détachées sur 500 m². Un projet piloté depuis le tout nouveau site de TWV implanté dans la zone LogisterrA26 à Labourse : « Ce partenariat ne peut être que bénéfique pour l'emploi, l'environnement et le futur de notre région ». La situation géographique stratégique du territoire a notamment motivé ce choix d'implantation. Olivier Gacquerre confirme : « Notre territoire a une forte tradition industrielle et de nombreux atouts. Nous espérons de beaux développements dans les années à venir sur des secteurs porteurs et innovants comme les transports propres et décarbonés ». Si Yutong souhaite un jour ouvrir une unité locale d'assemblage et de production, le groupe peut compter sur l'Agglo pour l'accompagner !

DOUVRIN/BILLY-BERCLAU

LE PARC DES INDUSTRIES ARTOIS-FLANDRES, SITE INDUSTRIEL CLÉS EN MAIN

Une bonne nouvelle n'arrive jamais seule ! Pressenti pour accueillir le projet « Airbus de la batterie automobile électrique », le parc des industries Artois-Flandres de Douvrin/Billy-Berclau fait désormais partie des zones industrielles françaises identifiées par l'État comme « sites industriels clés en main ».

Le dispositif vise à renforcer l'attractivité de ces sites, notamment en facilitant les démarches administratives liées à l'implantation d'une entreprise. Les procédures allégées permettent d'obtenir la délivrance d'un permis de construire sous trois mois.

Déjà labellisé Territoire d'industrie, le parc Artois-Flandres compte ainsi un nouvel atout séduction.



Le 29 juillet à Labourse, la Communauté d'agglomération et TWV ont souhaité la bienvenue aux représentants du groupe Yutong.

AGGLOMÉRATION

ON A TESTÉ POUR VOUS : DIS, COMMENT ON FABRIQUE LA PLUIE ?

Avec une expérience ludique très simple à réaliser chez soi, les animateurs du service environnement vous proposent de mieux comprendre la façon dont se forment les gouttes de pluie.

Quand on n'a pas l'âme d'un scientifique, pas toujours facile de répondre aux questions des enfants. Les yeux levés vers le ciel, ces derniers se demandent « pourquoi il y a de la pluie ? » Le service environnement vous suggère une réponse simple et concrète grâce à une expérience qui ne prend que quelques minutes à réaliser. Le matériel nécessaire est facile à trouver : un sac de congélation, un feutre indélébile, du ruban adhésif et... de l'eau !

Il faut d'abord dessiner en haut du sac un soleil et ses rayons, ainsi que quelques nuages : certains nuages sont chargés de pluie (représentez des petits points à l'intérieur), d'autres pas. Ajoutez des flèches qui montent vers les nuages chargés de pluie et écrivez « évaporation ». Entre vos nuages, reliez aussi par des flèches, notez « condensation ». En dessous des nuages « vides », faites tomber la pluie et précisez « précipitations ». Puis remplissez d'eau le fond du sachet.

Accrochez-le sur une surface (fenêtre, etc.) orientée le plus au sud possible. Sachez que l'expérience fonctionne aussi très bien même si le soleil ne brille pas directement sur le sac. Commence alors la phase d'observation. Si possible, tentez l'expérience de bon matin afin de voir l'évolution de l'eau au cours de la journée.

Au bout de la première heure, l'eau va s'évaporer et se condenser en petites gouttelettes qui perlent sur les parois du sachet. Après quelques heures, elles formeront de grosses gouttes qui vont ruisseler le long du sac et retomber dans l'eau : il pleut !



Les enfants, naturellement curieux, découvrent de façon ludique comment tombe la pluie.

Désormais, vous savez tout sur le phénomène pluvieux, et plus globalement sur le cycle de l'eau. Si vous laissez le sachet dehors pendant plusieurs jours, le phénomène se répétera.

Les petits plus

Pour les enfants de 3 à 5 ans, vous pouvez insister sur le caractère cyclique de l'expérience : les gouttelettes s'évaporent de la « mer » pour y retourner ensuite.

Au-delà de 6 ans, l'expérience permet d'aborder les notions d'évaporation, de condensation et de précipitations.

Tuto inspiré du groupe Facebook « Les pousses de Science ».

CRÉEZ VOTRE ÉPONGE TAWASHI

Engagée dans la promotion du réemploi, l'Agglomération vous propose une astuce pour donner une seconde vie à vos vêtements.

Le « tawashi », c'est une éponge zéro-déchet qui a tout pour plaire : réalisée à partir de tissus inutilisés, elle est lavable en machine, écologique et économique. Pour la fabriquer, suivez les conseils du service environnement : prenez de vieux vêtements (chaussettes, tee-shirts à manches longues, pulls, leggings, etc.), un récipient carré (de 8 à 20 cm de côté), 20 pincettes à linge et des ciseaux.

Coupez 10 bandes de tissu en forme d'anneaux (manches, chaussettes...),



accrochez les pincettes sur les bords du récipient (5 pincettes par côté), enfiler 5 bandes de tissu sur les pincettes, dans la largeur.

Pour les autres pincettes, passez les bandes de tissu une fois au-dessus une fois en dessous. Pour les pincettes suivantes, répétez l'opération en inversant (une fois

en dessous, une fois au-dessus).

Pour tisser le tour, prenez 2 bandes côté à côté, passez la 2^e bande dans la 1^{re}, puis la 3^e dans la 2^e, et ainsi de suite jusqu'à la dernière bande. Serrez bien la dernière boucle, et c'est fini !

Tuto inspiré de maison-travaux.fr

ROBECQ

LA MARE, UN HABITAT RICHE EN BIODIVERSITÉ

L'une des missions des écogardes de la Communauté d'agglomération consiste à participer à la création de mares sur les terrains communaux.

Les mares ont un intérêt patrimonial et écologique indéniable. Ces petites zones humides sont considérées comme des réservoirs de biodiversité. De multiples espèces d'amphibiens, d'insectes et autres invertébrés et bactéries la colonisent. La mare devient alors, grâce à quelques aménagements, un support pédagogique de premier ordre : observation de la faune aquatique, utilisation pour des ateliers destinés au grand public, restauration des milieux, suivi des végétaux, etc. Creuser une mare, c'est créer un refuge pour la faune et la flore aquatique sauvage.

En 2019, la commune de Robecq s'est inscrite à l'appel à projets « Une mare par commune » proposé par la Communauté d'agglomération. La même année a été construite la nouvelle salle d'honneur accolée à la mairie. Juste à l'arrière de ces bâtiments, un espace vert s'est tout de suite dessiné, avec la possibilité d'y accueillir une mare. Ainsi, une zone humide de 250 m² a pu voir le jour. Elle est alimentée par le fossé voisin. La colonisation végétale s'y fait de manière

naturelle. Des plantations y seront réalisées si aucune plante ne venait à pousser. Par la suite, des relevés faunistiques et floristiques seront entrepris afin d'observer l'évolution de la mare et son potentiel écologique. Et des animations « découverte de la mare » pourront être organisées avec les écoliers et le grand public le week-end.

Cet espace vert sera consacré à l'accueil d'un jardin pédagogique où la nature aura toute sa place.



Depuis 2018, les écogardes communautaires accompagnent la création de mares, comme ici dernièrement à Robecq.

AGGLOMÉRATION

DES CHANTIERS D'ASSAINISSEMENT EN COURS

Auchy-les-Mines – Rues Gloriant et Grenier amélioration du réseau d'assainissement collectif (280 631 euros TTC) jusqu'à fin septembre, de façon simultanée avec les travaux de voirie et de gestion des eaux pluviales réalisés par la commune.

Béthune – Amélioration du réseau d'assainissement unitaire boulevard Voltaire (321 733 € HT) ; démarrage des travaux prévu le 7 septembre pour 6 semaines.

Cuinchy – Extension du réseau d'assainissement d'eaux usées rue Jean-Jaurès (281 562 euros HT), jusqu'à fin novembre.



La Communauté d'agglomération engage régulièrement des travaux d'assainissement.

Cuinchy/Givenchy-lès-la-Bassée – Extension du réseau d'assainissement d'eaux usées rue Queva/rue du Moulin (271 143 € HT), démarrage début septembre pour 3 mois de travaux.

Divion – Rue Seillier, remplacement du réseau d'assainissement séparatif eaux usées, fin du chantier d'ici l'automne (309 000 euros).

Locon – Extension du réseau d'assainissement d'eaux usées rues du 11 Novembre et place de l'Europe (185 090 € HT), jusqu'à fin octobre.

NŒUX-LES-MINES

PARTICIPEZ AU SALON DU RÉEMPLOI ET DE LA RÉPARATION !

La 6^e édition du Salon du réemploi et de la réparation se tiendra les samedi 21 et dimanche 22 novembre au stade de glisse de Loisinord. Vous souhaitez y participer ? Les exposants sont invités à s'inscrire avant le 30 septembre par mail (prevention.dechets@bethunebruay.fr). En 2019, pas moins de 2 000 visiteurs ont été accueillis par des bénévoles et professionnels venus partager leurs bons plans récup'.



Venez découvrir des astuces pour donner une seconde vie aux objets.

EN BREF

Retrait de composteurs (345 litres 17 €, 800 litres 30 €) mercredi 16 septembre de 9h à 12h au site de démonstration du compostage rue du Rabat à Béthune, uniquement sur réservation.

Appel à bénévoles : une formation de Guides composteurs est prévue cet automne. (T) 03 21 61 50 00 / prevention.dechets@bethunebruay.fr

SAINT-VENANT/GONNEHEM/MONT-BERNANCHON

UNE SMOB UNIQUE VOUS ATTEND

Découvrez une SMOB inédite à Saint-Venant, Gonnehem et Mont-Bernanchon, du 18 au 27 septembre.

COVID-19 oblige, le traditionnel chapiteau de la SMOB, la Scène mobile de l'Agglo, ne pourra pas être dressé à Saint-Venant. Cette contrainte, Culture Commune, en charge de l'animation, l'a transformée en opportunité pour vous proposer des rendez-vous dans des lieux uniques. Exceptionnellement, cette édition s'exportera aussi dans des villes voisines et partenaires (Gonnehem et Mont-Bernanchon).

Cette SMOB un peu particulière est en revanche comme toutes les autres construite en collaboration avec les associations locales et les habitants. Au programme de cette semaine consacrée aux arts vivants, des spectacles de compagnies professionnelles et d'amateurs, mais aussi des rencontres et des interventions dans



Même sans son chapiteau, la SMOB vous réserve de nombreuses surprises !

des structures du territoire, notamment à l'EPSM, au collège et dans des restaurants de Saint-Venant.

Le point d'orgue de cette semaine culturelle sera la représentation de *Revolutionary Birds* dans l'Église de Gonnehem. Ce groupe, dont la musique s'inspire de l'histoire personnelle et collective de ses membres, ne vous laissera pas indifférent !

> **Découvrez le programme complet sur notre site www.bethunebruay.fr**
Les spectacles sont gratuits mais les réservations indispensables ! Renseignements et réservations : (T) 03 21 14 25 55.

AGGLOMÉRATION

DU SPORT TOUTE L'ANNÉE POUR LES 6-14 ANS

L'heure de la rentrée a sonné pour les jeunes, et pour les centres d'initiation multi-activités.

Kinball, athlétisme, handball, hockey en salle, lutte, basket ball, tir à l'arc, tennis de table et badminton, faites votre choix ! Les centres d'initiation multi-activités proposent, dès la rentrée, un programme d'activités sportives sur l'année scolaire, pour les enfants âgés de 6 à 14 ans, dans les communes rurales

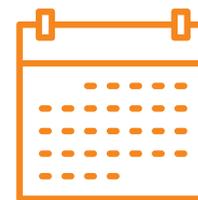


Enfants et adolescents peuvent s'adonner à diverses activités sportives.

qui ne disposent pas toujours d'associations sportives. Ils offrent aux jeunes la possibilité de découvrir des sports originaux (trois par année scolaire et par centre, un par trimestre). Pour les animer, l'Agglomération fait appel à des éducateurs professionnels qualifiés.

Pour y participer, rien de plus simple ! Il suffit d'inscrire votre enfant en remplissant la fiche d'inscription disponible dans les mairies, les écoles des communes concernées, à l'hôtel communautaire ou sur notre site Internet. Et pour 15 € l'année (30 € pour les enfants non-résidents de l'agglomération), votre enfant participera chaque semaine à une séance de sport.

> **Plus d'infos : service des sports (T) 03 21 54 78 32.**



DANS VOS AGENDAS

Au Conservatoire de musique et de danse – La reprise des cours est prévue le 14 septembre. Mercredi 23 septembre à 18h30 à l'église Saint-Vaast de Béthune aura lieu un concert du Wolf Ensemble autour de Mozart ; avec en lever de rideau les Bois du Conservatoire communautaire.

L'Agglomération au Grand prix d'Isbergues – Dimanche 20 septembre, la Communauté d'agglomération installe un village d'animations à l'occasion du Grand prix d'Isbergues. Dans le cadre de l'épreuve internationale cycliste, l'Agglomération décline un programme autour du vélo, bien sûr, fait découvrir ses services (sport, activités de randonnée, espace info-énergie, etc.), et propose de déguster des produits issus de son territoire mais aussi de découvrir des savoir-faire locaux (artisanat).

Le cricket à l'honneur à Liettes – Samedi 26 septembre de 11h à 20h et dimanche 27 septembre de 10h à 18h, Liettes Challenge 1478 : initiation au cricket, rencontres entre 4 clubs (dont Lille et Saint-Omer), visites guidées des abords du château, artisanat et terroir sous chapiteau, ateliers manuels pour enfants, château gonflable, maquillage, sculpture de ballons, balades en calèche, stand de l'Office de tourisme, campements médiévaux avec combats vikings, démonstration de fauconnerie, exposition de rapaces, jonglerie et cracheurs de feu. Friterie et buvette sur place. **Gratuit. (T) 03 21 25 26 71, 03 21 52 50 00.**

Rencontres musicales en Artois – À la salle des Acacias à Hinges, samedi 10 octobre à 20h duo Maité Louis (violin), Gabriel Bianco (guitare) autour des œuvres de Manuel de Falla et Pablo de Sarasate ; dimanche 11 octobre à 16h Trio Zadig. **Billetterie à l'Office de tourisme / (T) 03 21 52 50 00.**

AGGLOMÉRATION

JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE : LAISSEZ-VOUS GUIDER

Rendez-vous est donné samedi 19 et dimanche 20 septembre pour porter un nouveau regard sur notre patrimoine, qu'il soit historique, architectural ou culturel.

Le temps d'un week-end, propriétaires publics et privés de monuments historiques, membres d'associations de protection du patrimoine ou encore médiateurs culturels se mobilisent pour mettre en valeur le patrimoine sous toutes ses formes. Cette année, le thème est « Patrimoine et éducation : apprendre pour la vie ! »

Visites guidées et jeu de piste à Labanque



Visites guidées et jeu de piste sont proposés à Labanque.

Labanque, situé place Clemenceau à Béthune, propose des visites-patrimoine guidées de l'ancienne Banque de France (samedi 19 et dimanche 20 septembre à 14h, 15h30 et 17h), ainsi qu'un jeu de piste qui emmènera les participants dans le centre-ville de Béthune avant de s'achever à Labanque (samedi 19 et dimanche 20 septembre de 14h à 18h30, 1h).

Ce Centre de production et de diffusion en arts visuels accueille jusqu'en janvier l'exposition *Layers*, qui regroupe des œuvres de Mary Evans (*Sojourn/Séjour*) et d'Abraham Oghobase (*Silex, De face et de profil*), autour de l'art nigérian.

> Tél. 03 21 63 04 70

Une visite-lecture inédite autour du patrimoine minier à la donation Kijno

Vendredi 18 septembre à 20h à la Donation Kijno de Nœux-les-Mines, participez à « Écoutez le patrimoine minier ! », une lecture-spectacle dans le noir, et découvrez le patrimoine minier autrement. La compagnie les Artisans présentera un texte écrit dans le cadre de l'anniversaire de l'inscription du Bassin Minier à l'Unesco et abordant les thématiques du travail, de la relation ouvrier/patron, de l'échappatoire par la culture (peinture et musique), des « loisirs » des mineurs, du temps libre, et du paternalisme. Partagez ensuite un moment de convivialité et d'échanges avec les comédiens autour de produits locaux, et découvrez la donation Kijno.



photocurial.fr

Samedi 19 septembre, plusieurs temps forts sont programmés, dont des ateliers pour enfants (« Le mystère de l'iceberg », « Dans l'atelier du peintre », « Kijno c'est rigolo ») et des jeux de piste pour tous (« Les super-héros de Kijno », « Nous sommes tous des Petits Princes », « La Galerie du temps selon Kijno ») de 14h à 16h. Puis, à 16h et 19h, le Concert d'Astrée propose « Huit cordes en poche » (musique baroque), du duo alto/violon composé de Delphine Millour et Maud Giguet, autour de l'œuvre de Mozart et de Michael Haydn.

Dimanche 20 septembre, une visite guidée de la Donation Kijno, « À table ! Le festin de Gauguin et Rimbaud », est programmée à 16h ; et de 14h à 19h les mêmes ateliers et chasses au trésor en famille que la veille s'enchaîneront.

Du vendredi 18 septembre à 14h au dimanche 20 septembre à 19h, (re)découvrez l'œuvre de Ladislav Kijno, « L'art est une arme de combat ».

> Pour la visite-lecture du 18 septembre inscription auprès de l'Office de tourisme au 03 21 52 50 00 ; pour les rendez-vous des 19 et 20 septembre, contactez la Donation au 03 21 54 78 23.



L'artiste Delphine Millour et la violoniste Maud Giguet seront en concert à la Donation Kijno le 19 septembre.

© PHOTOCURIAL.FR



Le château de Créminil d'Estrée-Blanche accueille le public à l'occasion des Journées du patrimoine.

La Cité des électriciens choisit les jeux d'antan

« Jeux d'antan à contre-temps », tel est le thème décliné à la Cité des électriciens de Bruay-La-Buissière pour ces Journées du patrimoine. Vous pensez qu'on ne peut pas s'amuser dans un Monument historique ? À l'occasion de ces Journées du Patrimoine, nous allons vous montrer le contraire ! Jeux et sports traditionnels (javelot, boules, etc.) envahissent les jardins de la Cité. C'est le moment d'apprendre et de vous confronter à des sportifs confirmés. Des artistes de rue seront également sur place.

En plus de l'exposition du collectif Æquo « Quand le design rend visite au patrimoine » (de 14h à 18h), optez pour l'une des nombreuses visites et animations proposées : visites guidées « Petites et grandes histoires de la cité » samedi 19 et dimanche 20 septembre à 11h30, 14h30 et 16h ; visites théâtralisées « Les murs ont des oreilles » dimanche 20 septembre à 14h et 16h30 ; ateliers d'arts plastiques « Créé ton univers forain » samedi 19 et dimanche 20 septembre à 14h ; ateliers « Secrets de jardins » les 19 et 20 septembre à 16h.

> Tél. 03 21 01 94 20

L'office de tourisme propose de nouvelles visites

Une sophro-balade en famille avec la sophrologue Sabrina de Terre Happy à 10h au château de Créminil d'Estrée-Blanche samedi 19 septembre et au stade-parc de Bruay-La-Buissière dimanche 20 septembre (dès 7 ans, 10 €).

Une visite guidée *La mairie, le jardin public et la salle des fêtes* de Hersin-Coupigny, en partenariat avec la Ville de Hersin-Coupigny, le samedi 19 septembre à 16h.

Une visite guidée du stade-parc bruaysien le dimanche 20 septembre à 9h, 14h30 et 16h, en partenariat avec la Ville de Bruay-La-Buissière.

Une balade gourmande de Liettes à Estrée-Blanche : châteaux et légumes anciens, marche jusqu'aux abords du château de Liettes, visite du jardin médiéval de Créminil à Estrée-Blanche et dégustation d'une soupe, le dimanche 20 septembre à 9h30.

Sans oublier les **visites guidées habituelles** le dimanche 20 septembre : *Béthune Art déco : les grands chantiers de la Reconstruction et l'hôtel de ville* avec un accès exceptionnel à l'hôtel de ville à 10h30, 14h et 16h ; la maison de la chaussure à Lillers à 15h15, 16h, 16h45 et 17h30 ; *L'épopée de la chaussure* à Lillers à 16h ; le château de Créminil à Estrée-Blanche à 13h30, 15h et 16h30 (3€) ; ainsi que le chevalement du Vieux 2 à Marles-les-Mines les 19 et 20 septembre de 14h30 à 17h30.

> **Gratuit, sauf mention contraire**
Réservation obligatoire à l'office de tourisme
Tél. 03 21 52 50 00

VISITEZ LA TOUR SAINT-IGNACE DE BÉTHUNE

Si l'année dernière, lors des Journées européennes du patrimoine, il fut possible d'approcher le chantier de restauration pendant qu'il battait son plein, cette année, la tour Saint-Ignace se présente à vous comme elle n'est plus apparue depuis des décennies !

Les archéologues de la Communauté d'agglomération vous invitent à observer et à comprendre les différentes phases de construction et d'utilisation de la « grosse tour », telle qu'elle était nommée à sa reconstruction au XV^e siècle, témoin de l'histoire militaire mouvementée qui fut celle de la ville fortifiée de Béthune ! Devenue ensuite la tour Saint-Ignace, elle ne fut conservée que pour être transformée en château d'eau à la fin du XIX^e siècle lors du démantèlement des défenses de la ville.

Accès par le portail véhicule du lycée Blaringhem (rue du 11 novembre), samedi 19 septembre (14-18h) et dimanche 20 septembre (10-18h). Gratuit. Contact : archeologie@bethunebruay.fr

Pour accéder à l'intérieur de la tour, en nombre limité, la compagnie L'éléphant dans le boa vous invite au cœur d'une enquête qui vous emmènera à la découverte de la Tour Saint-Ignace.

Accès identique, samedi 19 et dimanche 20 septembre. Gratuit, réservation obligatoire : l.laurent@ville-bethune.fr



La Tour Saint-Ignace de Béthune dévoilera une partie de ses secrets le troisième week-end de septembre.

10 & 11 OCTOBRE 2020

de la
salon
MONTAGNE

STADE DE GLISSE
LOISINORD
NŒUX-LES-MINES



Entrée gratuite
hors accès aux pistes : 10€/jour



ENTRE SENSATIONS SPORTIVES
ET ÉVASIONS GATRONOMIQUES,
IMMERGEZ-VOUS DANS

**L'AMBIANCE DE LA PLUS GRANDE
STATION FAMILIALE DE SPORTS
D'HIVER DES HAUTES-VOSGES !**

À GAGNER !

1 séjour d'une semaine
et 1 week-end
dans la station de Gérardmer
Sur tirage au sort

Contact : 03 21 26 84 84
Loisinord - Stade de glisse et Stade nautique
www.bethunebruay.fr



Communauté d'Agglomération
Béthune-Bruay
Artois Lys Romane